



Déclaration préalable FNEC-FP FO
CSA-SD du 17/10/2023

Monsieur le Directeur académique,

Vous nous réunissez aujourd'hui pour faire le bilan de la rentrée 2023 et elle est alarmante !

Tout d'abord, la FNEC-FP voudrait rendre hommage à notre collègue Dominique Bernard, lâchement assassiné au lycée d'Arras. Nous apportons nos condoléances à ses proches et un soutien inconditionnel aux blessés et aux personnes qui ont tout fait pour protéger les élèves. Nous apportons également un soutien aux personnels de l'éducation nationale, si souvent méprisés, maltraités, qui accomplissent chaque jour leur mission essentielle dans des situations plus que dégradées.

Le ministre Attal a balayé toutes les revendications syndicales en cette rentrée. En choisissant de s'attaquer aux tenues dites « religieuses » telle que l'abaya, il met sous le tapis toutes les revendications du terrain.

Hausse des salaires, moyens, recrutement, inclusion, statut des AESH etc.... Aucune réponse du gouvernement !

Par le biais de la propagande gouvernementale de rentrée où nous avons donné pour consigne de ne pas diffuser, le ministre entend faire croire aux parents, aux enseignants qu'ils seront mieux payés. Le président Macron avait annoncé une hausse des salaires de 10%.

A la place, le ministre tente d'imposer son pacte que la majorité des collègues refusent ou signent uniquement car le constat est partagé : travail plus pour perdre moins !

Le pouvoir d'achat des enseignants et en berne et cette division parmi les collègues ne répond aucunement aux revendications salariales.

La revalorisation tant attendue est finalement sous forme de primes qui favorise surtout les premiers échelons, des miettes pour les autres !

La FNEC-FP-FO ne cessera de demander une hausse des salaires pour tous, de 10% maintenant, sans contreparties.

Depuis la loi Montchamp, au nom d'une prétendue égalité des chances pour les enfants en situation de handicap, les gouvernements successifs ont entrepris des politiques de remises en cause des structures qui permettent de délivrer aux élèves en situation de handicap ou en grande difficulté un enseignement adapté...

Et comme si cela ne suffisait pas, Avec l'acte 2 de l'école inclusive, le gouvernement prévoit d'aller plus loin dans l'inclusion scolaire systématique en intégrant les établissements médico-sociaux dans les écoles et établissements scolaires et en réduisant les moyens humains. Il prévoit donc d'en finir ni plus ni moins avec les structures spécialisées, les établissements médico-sociaux pour en-

fants, jetant des milliers d'élèves et de familles dans le désarroi, plaçant tous les salariés en charge de la gestion de l'enfance dans des situations extrêmement compliquées et précaires et faisant craindre le pire pour l'avenir de toutes les structures spécialisées et adaptées.

Aussi, ils n'acceptent pas que ce gouvernement refuse aux élèves en situation de handicap des conditions de scolarisation spécialisée et une prise en charge adaptée à leurs besoins, dégrade comme jamais les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des élèves, maintienne les AESH dans la précarité et sous le seuil de pauvreté, refuse aux AESH et aux AED un statut et un vrai salaire.

Les signalements dans le registre santé et sécurité au travail explosent, les collègues sont démunis et se trouvent dans des situations bien souvent inextricables.

Les AESH subissent la dure réalité du terrain où l'administration propose pour seule amélioration les PIALS, imposant plus de flexibilité et un temps d'accompagnement amoindris pour la plupart des élèves. Nous en demandons l'abandon !

Pour ce qui est des stagiaires, la FNEC-FP-FO est intervenue au niveau académique dès juin pour demander le recrutement de la totalité de la liste complémentaire du CRPE. Nous avons dû batailler car à la rentrée il restait des candidats sur cette liste mais nous avons obtenu gain de cause.

Cependant, nous ne pouvons que nous opposer au fait que les stagiaires aient des formations pendant les vacances scolaires, les mettant dans des situations insoutenables. Même si nous avons obtenu qu'elles soient sur la base du volontariat, nous souhaitons que les stagiaires puissent être formés sur leur temps de travail avec remplacement. Les stagiaires sont déjà épuisés, balancés dans les classes sans une réelle formation, souvent loin de chez eux. Au lieu de profiter pleinement de cette première période de vacances pour se reposer, rentrer chez eux et de préparer leur prochaine période, ils vont devoir rester 2 jours supplémentaires en formation. C'est inacceptable !

Nous tenons également à réaffirmer notre opposition aux évaluations d'écoles qui ne sont qu'un audit visant à mettre en tension les équipes. Nous réaffirmons, qu'elles ne sont pas obligatoires et que chaque collègue est en droit de les refuser puisqu'elles ne s'appuient sur aucun texte réglementaire. Ces évaluations n'ont qu'un seul objectif : faire en sorte que les établissements soient de plus en plus autonomes et que les problèmes soient gérés en interne, que l'école soit son propre recours face à tous les problèmes qui devraient être réglés par l'institution.

Dans la même lignée, nous nous opposons à la loi Rilhac qui donne une délégation de compétence hiérarchique aux directeurs d'écoles. La délégation de compétence des IEN vers les directeurs d'écoles n'est pas une revendication des directeurs ni des collègues. Cela entraîne une augmentation de la charge de travail, une autorité sur les équipes qui nuit au travail et des directeurs révocables à tout moment avec une évaluation au bout de trois ans, puis tous les 5 ans !

Merci de votre écoute.